

INTERVENTION PLANIFIEE 617
N/REF : 1/12/2025 51H21 C:000018 I:02105
V/REF : CT0043664

Syndicat de Copropriété
'2/10 Rue Jean Moulin'
C/O NEXITY RENNES Syndic
2 RUE FERDINAND - CS 64409
35044 RENNES CEDEX

IMMEUBLE : 2/10 RUE JEAN MOULIN
2 a 10 RUE JEAN MOULIN
35200 RENNES

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VO - (5 AVIS - PAS DE PRISE DE RDV)
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme A RICARD

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

INTERVENTION DU : 12/01
ENTRETIEN DE :
- 10 GAINES DE VIDE-ORDURES

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 13/01/26 a 14H35 ARICARD@nexity.fr

CL LCOMPTER Email envoyé le 05/01/26 a 10H15 ARICARD@nexity.fr

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 05/01/26 A 10:11 MME A RICARD
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/01/26 A 14:35 MME A RICARD

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien 10 Gaines Vide-Ordures	1	370,65	370,65

TOTAL H.T.	370,65
T.V.A. a 10,00%	37,06
TOTAL T.T.C.En EURO	407,71

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.